

École d'architecture
de la ville & des territoires
Paris-Est
paris-est.archi.fr
12 av. Blaise Pascal,
77447 Marne-la-Vallée Cedex 2
Ministère de la culture
École associée à la Comue
Université Paris-Est

Affaire suivie par :
Nathalie Guerrois
01 60 95 84 31
nathalie.guerrois
@marnelavallee.archi.fr

Formation continue

Bulletin d'inscription

valant bon de commande

Bulletin à envoyer daté et signé par mail :

nathalie.guerrois@paris-est.archi.fr ou par courrier :
École d'architecture de la ville é des territoires, formation continue,
12 avenue Blaise Pascal, Champs-sur-Marne, 77447 Marne-la-Vallée cedex 2

Intitulé de la formation :

L'actualisation du cadre réglementaire au regard des nouveaux textes publiés (lois Élan, CAP, ALOUR, PACTE...).

Date(s) :

2019

lundi 4 novembre - lundi 9 décembre-

2020

lundi 13 janvier - lundi 3 février

Coordonnée(s) :

Nom :

Prénom :

Raison sociale :

N° Siret :

Adresse :

Code postal :Ville :

Téléphone (portable) :

Mail :

Organisme collecteur des fonds de formation – ou autre(s) organismes

Prise en charge de la formation oui non

OPCO / autre(s) :

Adresse :

Code postal :Ville :

Contact :

Téléphone :

Mode de règlement

Mode de règlement

chèque

virement

règlement effectué OPCO

Stagiaire(s) (en cas d'inscription par l'entreprise)

Nom	Prénom	Mail	Dates	Intitulé de la formation	Prix nets

La signature de ce bulletin entraîne l'acceptation des conditions générales de formation.
L'inscription est effective dès réception de ce bulletin rempli, signé et accompagné du règlement ou des modalités de règlement.

Fait à

Date

Signature